

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



La résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 15 JUILLET 2020, À 17 HEURES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Étaient absents :

Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2020
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Appel d'offres 2020-01 Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées — Rejet des soumissions
7. Contrat 2010-01 — Fourniture de service pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées : Avis de résiliation partielle
8. Embauche d'un directeur technique
9. Entente intermunicipale de fourniture des services administratifs entre la RIEVR et la RAEVR — révision
10. Campagne de caractérisation (printemps 2020)
11. Divers
12. Interventions de l'assistance
13. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 17 heures 16 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

20-24

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20-25

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2020 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

20-026 11-06-20 Courriel de MONSIEUR JACQUES MONTY, architecte, MONTY & ASSOCIÉS ARCHITECTES, nous transmettant le certificat d'achèvement substantiel de l'ouvrage signé et scellé en date du 11 juin 2020 incluant les déficiences pour le projet de reconstruction des bureaux et du laboratoire.

20-26

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 20-05, du chèque numéro 926 au chèque numéro 931, le déboursé numéro 202000217, du déboursé numéro 202000267 au déboursé numéro 202000308 pour un montant total de 310 981,33 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20-27

POINT 6. APPEL D'OFFRES 2020-01 EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES — REJET DES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE la Régie a reçu une seule soumission dans le cadre de l'appel d'offres 2020-01 Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la RAEVR;

ATTENDU QUE le prix soumis est jugé trop élevé;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

QUE le conseil rejette la seule soumission reçue pour l'appel d'offres 20-01 Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la RAEVR.

ADOPTÉE

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

20-28

POINT 7. CONTRAT 2010-01 — FOURNITURE DE SERVICE POUR L'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : AVIS DE RÉSILIATION PARTIELLE

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à la mise en place d'une équipe en régie interne pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QU'il y a possibilité dans le cadre du contrat d'exploitation actuel de résilier une partie du contrat selon l'article 32 des clauses administratives générales;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

QUE le conseil avise l'exploitant Aquatech inc. de la résiliation d'une partie du contrat d'exploitation, soit le retrait du surintendant, à l'article 4 des clauses administratives particulières;

QUE ce retrait est effectif en date du 17 août 2020.

ADOPTÉE

20-29

POINT 8. EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

QUE le conseil embauche monsieur Benoit Aubertin à titre de directeur technique selon les conditions d'embauche édictées dans le rapport présenté par l'administrateur en date du 9 juillet 2020;

QUE l'entrée en fonction est prévue le 17 août 2020.

ADOPTÉE

20-30

POINT 9. ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ENTRE LA RIEVR ET LA RAEVR — RÉVISION

ATTENDU QUE la RIEVR et la RAEVR souhaitent réviser l'entente intermunicipale ayant pour objet la fourniture de services administratifs et de secrétaire-trésorier par la RIEVR pour les besoins de la RAEVR, laquelle avait débuté le 1^{er} janvier 2016;

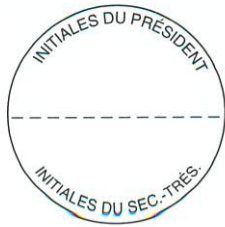
ATTENDU QUE les modifications proposées ont pour objet de refléter la nouvelle responsabilisation concernant la mise en place et la gestion d'une équipe en régie interne;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet de révision de l'entente intermunicipale de fourniture de services administratifs et s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le président et le secrétaire-trésorier à signer une entente intermunicipale de fourniture de services administratifs ayant pour objet la fourniture de services administratifs et de secrétaire-trésorier par la RIEVR pour les besoins de la RAEVR, le tout débutant le 1^{er} août 2020.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 10. CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION (PRINTEMPS 2020)

Le conseil d'administration prend acte du rapport de l'administrateur concernant les résultats de la dernière campagne de caractérisation réalisée du 17 au 21 juin 2020. Les résultats de la répartition des débits sont les suivants :

Municipalités	Débit mesuré (m ³ /jour)	Répartition (%)
McMasterville	1 836	8,71
Belœil	8 722	41,40
Otterburn Park	4 641	22,03
Mont-Saint-Hilaire	5 869	27,86
Total	21 068	100,00 %

POINT 11. DIVERS

Jacques Drouin mentionne qu'une vérification de la configuration de la salle de conférence en vue d'offrir une distanciation adéquate sera faite pour tenter une reprise des séances en mode réel en septembre. Les séances pourraient également se tenir à la RIEVR où la salle de conférence est plus grande.

Jacques Drouin explique la lettre transmise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant le plan d'action de l'ouvrage de surverse du poste de pompage Désautels.

POINT 12. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

20-31

POINT 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 17 heures 50 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président